

Contacts

DIPLÔME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT

UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH

Sciences Sociales et Humanités

Bâtiment lettres, langues et sciences
humaines

Av. du Doyen Poplawski - Pau
masterMEEF-sitedepau@univ-pau.fr
05 59 40 79 48

[https://formation.univ-pau.fr/
meef-lettres](https://formation.univ-pau.fr/meef-lettres)

Direction FTLV

Formation continue, apprentissage,
reprise d'études, VAE
05 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Mission handicap

Accompagnement des étudiants en
situation de handicap
05 59 40 79 00
handi@univ-pau.fr

Liens utiles

Ministère de l'éducation nationale
www.devenirenseignant.gouv.fr
www.education.gouv.fr

Éduscol - [https://eduscol.education.
fr/2326/langues-vivantes](https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes)

Rectorat de Bordeaux
www.ac-bordeaux.fr

INSPE de l'académie de Bordeaux
<http://www.inspe-bordeaux.fr>

Accès à la formation

Prérequis

- La formation est destinée aux titulaires d'une licence de Lettres, ou titre équivalent après étude du dossier par une commission pédagogique.

Admission

- Pour les étudiants déjà inscrits dans une université française ou à l'UPPA :
 - En M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr>
 - En M2 : <https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>
- Pour les titulaires de diplômes étrangers, référez-vous au site des relations internationales de l'UPPA : <https://ri.univ-pau.fr>

Le CAPES

Les épreuves du CAPES (enseignement public) et du CAFEP (enseignement privé) sont identiques. Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre les options Lettres classiques et Lettres modernes.

Les épreuves écrites d'admissibilité ont lieu en mars.

- **Épreuve écrite disciplinaire** : dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.
- **Épreuve écrite disciplinaire appliquée** :
 - pour Lettres Modernes (5h, coef. 2).
 - pour Lettres Classiques (5h, coef. 1).
 - de langues anciennes pour Lettres Classiques (5h, coef. 1) : version grecque, version latine.

Pour les épreuves d'admissibilité une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Les épreuves orales d'admission ont lieu de la mi-juin à début juillet.

- **Épreuve de leçon** :
 - pour Lettres Modernes (préparation 3h, épreuve 1h max., coef. 5)
 - pour Lettres Classiques (préparation 3h, épreuve 1h max., coef. 5)
 - **Épreuve d'entretien** pour Lettres Classiques et Lettres Modernes (35 min, coef. 3)
- Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.

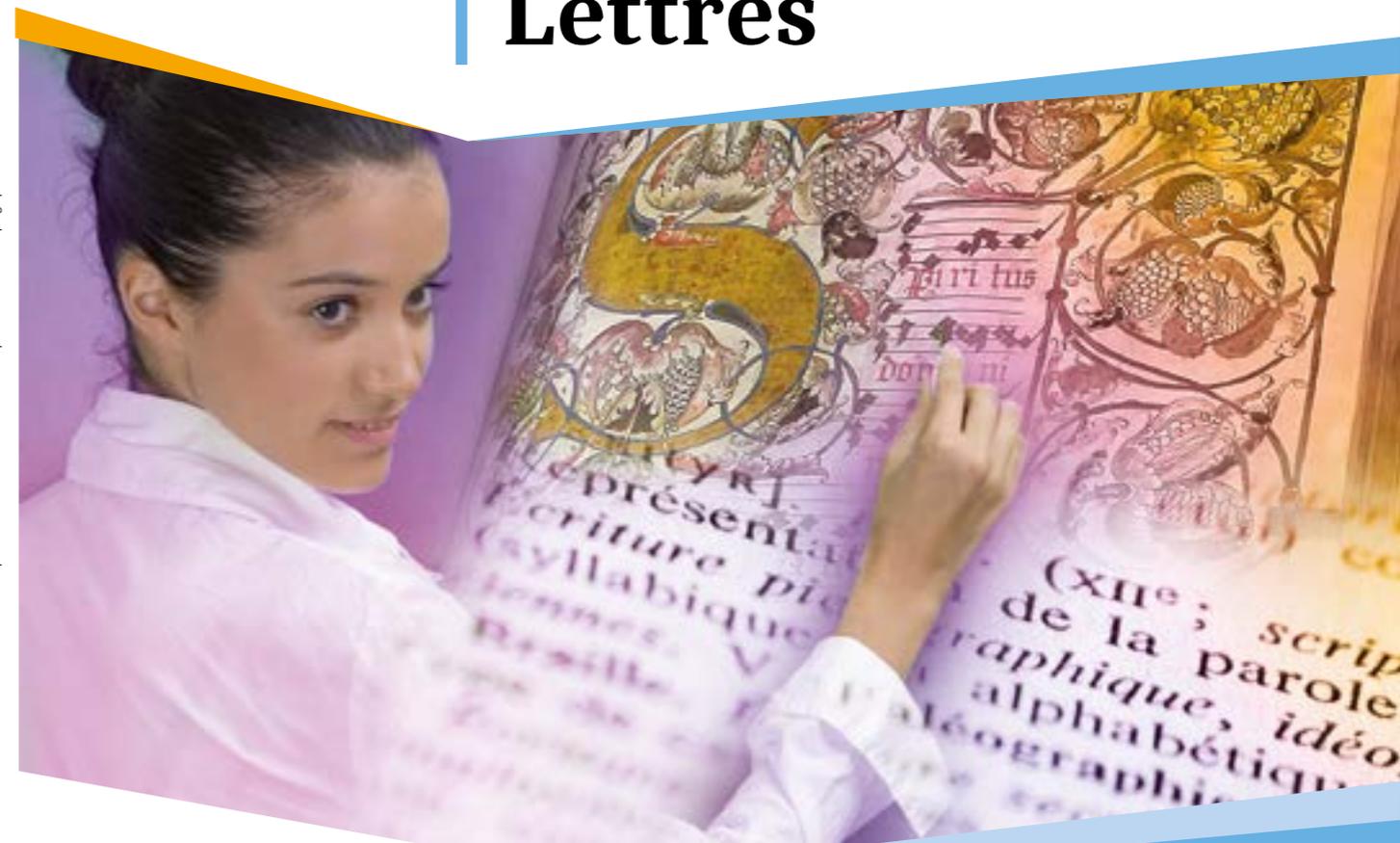
Glossaire

- **CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.
- **CAFEP** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignement dans les établissements Privés du second degré sous contrat.
- **CAPESA** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré dans l'enseignement Agricole.
- **CAPLP** : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel.

Master MEEF

Métiers de l'Enseignement,
de l'Éducation et de la Formation
2nd degré
Lettres

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Octobre 2023



Présentation

Les enseignants du premier et du second degré sont désormais recrutés au niveau master (bac + 5).

Leur formation est assurée par les INSPE en partenariat avec les universités (il existe un INSPE par académie).

Sous l'égide de l'INSPE de l'académie de Bordeaux, l'Université de Pau propose le master MEEF 2nd degré de lettres offrant une formation disciplinaire et professionnelle au métier de professeur de Lettres en collège ou en lycée.

Ce master professionnel destine ses étudiants à la fonction d'enseignant du second degré, notamment par la préparation du CAPES ou du CAFEP de lettres, du CAPESA de lettres.

Taux d'admis par rapport aux inscrits au CAPES 2023

90% - Taux national : 29%

Organisation de la formation

- Le master MEEF est délivré à l'issue de deux années d'études.
- Les épreuves du CAPES/CAFEP ont lieu durant le deuxième semestre de l'année de M2.
- La préparation aux épreuves du concours est assurée durant l'année de M1 et de M2.
- Durant l'année de M2, les candidats sont par défaut en SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) et bénéficieront à ce titre d'une gratification annuelle. Ils peuvent également déposer un dossier, en fin de M1, pour être étudiants alternants, si la commission retient leur candidature: ils seront alors rémunérés pour un service d'enseignement de 6h/sem. (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/20/Hebdo49/MENH2032667N.htm>).
- La formation comporte :
 - 4 stages massés en M1 (2 stages disciplinaires de 10 jours ouvrables chacun, 2 stages transversaux de 5 jours ouvrables chacun), répartis entre novembre et avril.
 - un stage filé en M2 (tous les lundis et mardis), les cours à l'UPPA ayant lieu les mercredis et jeudis, les cours à l'INSPE les vendredis.
- L'évaluation a lieu sous forme de contrôle continu.



Le parcours de préprofessionnalisation

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/apres-une-licence-1-la-reprofessionnalisation-79>

Le parcours de préprofessionnalisation est proposé à partir de la deuxième année de licence (L2) aux étudiants se destinant au métier de professeur. Il permet une entrée progressive dans le métier de professeur par un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés. Le bénéficiaire du contrat de préprofessionnalisation de 3 ans est présent 8 heures par semaine dans l'école ou l'établissement pendant l'intégralité du temps scolaire. Une rémunération lui est versée sur l'ensemble de l'année et peut être cumulée avec une bourse d'étude sur critères sociaux.

Programme de la formation

Master 1

Semestre 1

UE 1	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
UE 2	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
UE 3	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
UE 4	Pratique réflexive et développement professionnel	5 ECTS
UE 5	Mise en situation professionnelle	3 ECTS
UE 6	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Semestre 2

UE 7	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
UE 8	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
UE 9	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
UE 10	Pratique réflexive et développement professionnel	5 ECTS
UE 11	Mise en situation professionnelle	3 ECTS
UE 12	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Master 2

Semestre 3

UE 1	Maitrise des champs disciplinaires	5 ECTS
UE 2	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	5 ECTS
UE 3	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
UE 4	Pratique réflexive et développement professionnel	10 ECTS
UE 5	Professionalisation	4 ECTS
UE 6	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Semestre 4

UE 7	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
UE 8	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
UE 9	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
UE 10	Professionalisation	10 ECTS